



Communiqué

Marseille, le 18 mars 2025

Offre publique d'achat simplifiée de Manandier visant les actions IDSUD

Prix unitaire relevé de 192,55 euros à 220,00 euros

IDSUD a été informée par son principal actionnaire, la société Manandier, contrôlée par la famille Luciani, que le prix proposé pour l'acquisition des actions IDSUD dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée déposée par Manandier (l'« **Offre** »), a été porté à 220,00 euros par action IDSUD.

Il est rappelé que Manandier a proposé initialement d'acquérir les actions IDSUD existantes non détenues par elle (soit un nombre total maximum de 13 523 actions IDSUD représentant 13 730 droits de vote, c'est-à-dire 3,66% du capital et 3,71% des droits de vote de la Société) au prix initial de 192,55 euros par action.

Sa décision de relever le prix d'Offre à 220,00 euros par action IDSUD intervient dans le cadre de l'examen par l'Autorité des marchés financiers du projet d'Offre.

Le conseil de surveillance a prévu de se réunir très prochainement après la remise d'un addendum au rapport de l'expert indépendant BM&A, en vue d'examiner les conséquences de ce relèvement sur son avis motivé relatif à l'Offre, désormais libellée au prix unitaire relevé de 220,00 euros.

Le projet d'Offre de Manandier reste soumis à l'examen de l'AMF.

Le projet de note d'information du projet d'Offre au prix relevé de 220,00 euros est disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la société IDSUD (www.opas-idsud.com) et peut être obtenu sans frais auprès au siège social de la société IDSUD (3, place Général de Gaulle, 13001 Marseille) et de Banque Hottinguer, 63, rue de la Victoire, 75009 Paris.

Suspension de la cotation des actions IDSUD

Dans ce contexte, IDSUD annonce aujourd'hui avoir demandé à Euronext la suspension de la cotation de ses actions sur Euronext Growth à compter du mardi 18 mars 2025 et jusqu'à nouvel ordre.